



11-12-2009 Edito

Le conseil communautaire de ce jeudi 10 décembre vient de prendre la décision à l'unanimité des voix de modifier sa fiscalité : il a opté pour mettre en place la fiscalité mixte (Taxe professionnelle unique et fiscalité additionnelle sur les trois taxes).

Revenons quelques mois en arrière pour en comprendre le sens :

Le 24 novembre 2008, trois nouvelles communes venaient rejoindre le territoire BEAUME-DROBIE

Dès janvier 2009, les élus des 17 conseils municipaux engageaient une réflexion sur les besoins de notre territoire et proposaient de déléguer à la Communauté de nouvelles compétences, ce qui signifiait des charges supplémentaires pour la Communauté.

Le conseil communautaire du 15 octobre adoptait les nouveaux statuts de la communauté dans lesquels étaient précisées les nouvelles compétences.

Après avoir vérifié l'état des finances de la Communauté, deux choix s'imposaient à l'ensemble des délégués : soit augmenter d'une manière inconsidérée la fiscalité des ménages, soit opter pour la fiscalité mixte. C'est ce dernier choix qui a été fait à l'unanimité par les représentants des communes.

Dès janvier 2010, la Communauté percevra l'ensemble des taxes professionnelles perçues par les communes, versera des dotations de compensation aux Communes, et aura une dotation globale de fonctionnement bonifiée.

Cette décision prise ce 10 décembre est majeure pour la vie de notre territoire :

- elle permet aux communes de ne pas perdre de ressources,
- elle permet à la Communauté d'avoir une Dotation Globale de Fonctionnement plus importante.

Elle répond également à trois objectifs :

- permettre un développement économique plus efficace
- créer des solidarités financières entre les communes
- accroître le développement du territoire.

Dans le contexte des réformes fiscales en cours, ce choix mesuré permet également de partager les risques associés aux incertitudes relatives à la taxe professionnelle.

L'ensemble des citoyens de notre territoire doit mesurer le travail qui a présidé à cette décision, dans la plus grande concertation entre élus ce qui laisse augurer un grand avenir pour notre territoire.

La Présidente, Françoise Poujade